

Anonyme
NON EX VIRILI SEMINE
[Hymne *Veni redemptor gentium*]
[Hymne *Intende qui regis Israël*]
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.30]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans Recueil *Deslauriers* (n° d.30), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 32-32^v, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(f. 32 en entier ; début du 1^{er} système du f. 32^v)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Nativité. Circoncision. Tous les saints. Vêpres.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut1,ut3,ut4,ut4,fa4

Le motet est composé pour un chœur à six parties composé de deux voix d'enfants, accompagnées par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre, taille, basse-taille et basse*.

Il est probable que les strophes impaires de cette hymne aient été chantées en plain chant (voir ANNEXE ci-dessous), les strophes paires reprenant la polyphonie à cinq parties.

NOTES SUR LE TEXTE

Second verset de l'hymne ancienne *Veni redemptor gentium*, composée par Ambroise de Milan pour la fête de Noël, ou 3^e verset de l'hymne *Intende qui regis Israël*. Cette hymne n'est guère en usage au XVII^e siècle : « Depuis la réformation du breviaire [...] on ne dit plus à vêpres l'hymne *Veni redemptor gentium*, à laquelle on a substitué celle qui commence par *Christe redemptor omnium* » (Claude de Vert, *Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église*, tome second, Paris, Florentin Delaulne, 1708, p. 7). Toutefois, on la trouve encore en usage dans certains ordres religieux, notamment chez les Frères Prêcheurs (Antonin Cloche, *L'Office de la Sainte Vierge Marie ; à l'usage de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, Paris, Frédéric Léonard, 1687, p. 364, « Pour le jour de Noël et de la Circoncision »), les Cisterciens (*Breviarium sacri ordinis Cisterciensis*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1617, p. 147-148 avec l'ajout d'une première strophe avant *Veni redemptor*, « In Nativitate Domini, ad Vesp. Noctur. & Laudes, usque ad Ephiph. præter festa Sanctorum »).

TEXTE & TRADUCTION

Non ex virili semine
Sed mystico spiramine
Verbum Dei factum caro
Fructusque ventris floruit.

Ce n'est point l'œuvre de l'homme ; c'est par le souffle divin, que le Verbe de Dieu s'est fait chair, que le fruit des entrailles a fleuri.

(traduction : Prosper Guéranger, *L'Année liturgique. Première section. L'Avent liturgique*, Le Mans, Fleuriot, 1841, p. 248)

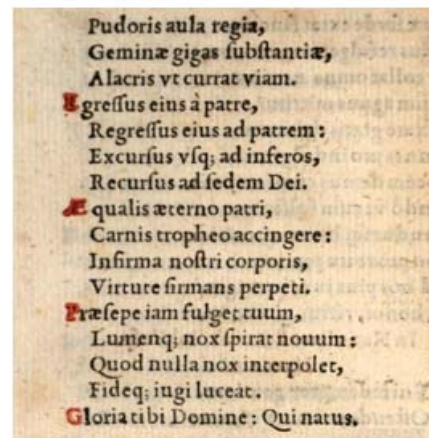
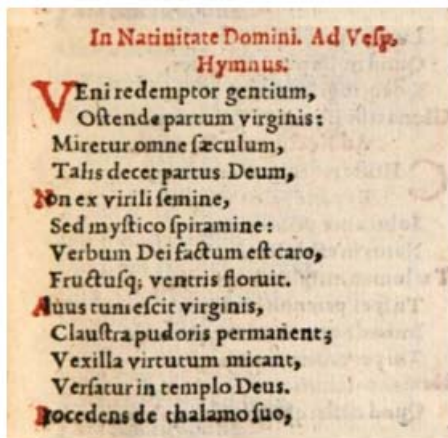
ANNEXES

In Nativitate Domini

Hymn.
8.

Ve-ni, redemptor gën-ti-um, * os-tēde partum
Virgi-nis; mi-ré-tur omne sœcu-lum: ta-lis de- cet partus
De-um.

GregoBase, version cistercienne.



*Diurnum monasticum secundum rubricam Romanam, Augsburg,
apud Johannem Prætorium, 1616, p. 351-352.
(pour le dernier verset, voir d.88)*